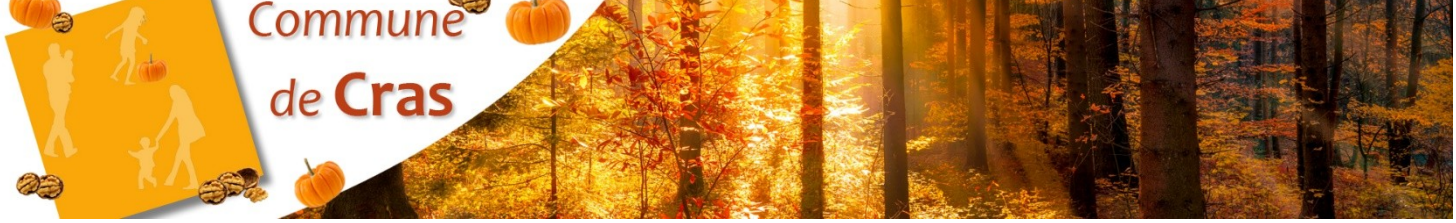

La Crazette n°43

Bulletin Municipal – octobre 2018

Edito

L'année 2018 touche à sa fin et l'équipe municipale a le plaisir de vous adresser le 43e numéro du journal communal.

Ce numéro prend un caractère particulier. En effet, au-delà des informations se rapportant aux affaires courantes ou à l'état d'avancement des dossiers d'investissement, il laisse une large part à un événement unique, la commémoration du centenaire de la fin de la grande guerre.

Pour ce faire, un travail partenarial au sein de la communauté de communes a permis de mettre en exergue, via les propositions des 47 communes, au-delà de l'incontournable conscience citoyenne, la nécessité de ce devoir de mémoire. Cet anniversaire marque la fin des hostilités, certes, mais également et surtout l'impérieux besoin de vivre en paix.

Parmi les thématiques émanant de ce travail commun, la place des femmes pendant la guerre et leurs actions. Leur rôle pendant cette période et les actions qu'elles ont menées ont très certainement influé sur leur mode de vie après cette période. Un numéro spécial de la revue locale "patrimoine" traitera de ce point particulier à Cras.

Des manifestations sont prévues les 10 et 11 novembre. Nous aurons le plaisir d'accueillir la commune de MORETTE, qui s'est associée à l'organisation du programme du 10 novembre. Un grand merci aux membres des CCAS des deux communes qui ont œuvré ensemble pour la réussite de ces temps forts. Un flyer en donnant le programme détaillé a été déposé dans chaque boîte à lettres.

Un autre temps fort est à souligner, les cloches des 47 communes sonneront à 11 heures 11 précises le dimanche 11 novembre 2018.

Je vous invite toutes et tous à participer à ces temps de rassemblements citoyens, mais également festifs.

Se souvenir de la guerre certes, mais fêter la paix.

Je terminerai en rappelant que l'équipe municipale, fidèle à ses engagements, a œuvré au mieux de l'intérêt général pour mener à bien les différents chantiers ouverts au titre de 2018

Soyez assurés, chers habitants de CRAS, de notre dévouement total à ce village et à ses habitants.

Recevez nos respectueuses salutations.

Le Maire et son équipe, Nicole DI MARIA

Vivre à Cras

10 et 11 novembre 2018 **100 ans après**

Les communes de Cras et de Morette,
Les CCAS des deux communes,
La classe de CM1-CM2 des deux communes,
L'association Atout Cras… présentent :

1918 -2018

Paix&Mémoire

le 10 novembre à Cras :

17h30 à 18h	Accueil à la salle des fêtes diaporama – exposition
18h précises	Chant des enfants des deux communes
18h05	Lecture à voix haute d'une correspondance entre un soldat cralin et sa famille
18h35	Chant des enfants des deux communes
18h40	Entr'acte
19h	Théâtre avec entr'acte

Les municipalités de Cras et de Morette offriront une collation aux spectateurs durant les entr'actes.

le 11 novembre à Cras :

11h15	Cérémonie habituelle au monument aux morts avec en plus inscription du soldat Roz sur le monument, lecture à haute voix des soldats appelés au conflit et chants des enfants
A partir de 12h à la salle des fêtes	Repas "Potée campagnarde", animation, musique et jeux

le 11 novembre à Morette :

11h	Cérémonie au monument aux morts

Les comédiens sont rémunérés au chapeau

*La compagnie **Scarabande** est une compagnie amateur qui fonctionne comme atelier à la MJC Abbaye de Grenoble.*
Elle monte environ un spectacle par an.

compagniescarabande38@orange.fr

2 août 1914,
un dimanche après-midi comme un autre à Eydoche,
petit village du Dauphiné :
heure du café, de la sieste, du jeu de boules…

Mais bientôt, coup de tonnerre :
c'est la guerre !
Et tous les hommes de 18 à 48 ans
vont devoir partir.

Certains partent en Lorraine où ils vont vivre les combats, les destructions, les horreurs…

Les cloches ne sonneront plus pendant 4 ans.
Certains reviendront, d'autres pas,
d'autres reviendront « gueules cassées ».

A l'arrière les femmes, les vieux, les handicapés labourent, tissent, soignent, vendent, aiment, pour que la vie continue,
et pour garder l'espoir comme horizon.

C'est l'histoire de quelques uns de ces Dauphinois et Lorrains que cette pièce s'efforce de raconter

L'histoire des gens du peuple,
grâce auxquels, un jour, malgré les difficultés, les blessures et les vides creusés dans les coeurs:

«… les mirabelliers refleurirent ! »

Le LUDOTOUR fait escale à la salle des fêtes à Cras

Vendredi 23 novembre 2018 16h30 à 22h

Avec une sélection de jeux adaptés : jouets, jeux de société, grands jeux en bois… les ludothécaires proposent des animations ludiques pour tous les âges, de la sortie de l'école (16h30) jusqu'au coucher des plus grands (22h).

Des moments de détente et de joie à partager en famille, entre amis.

Les activités à Cras

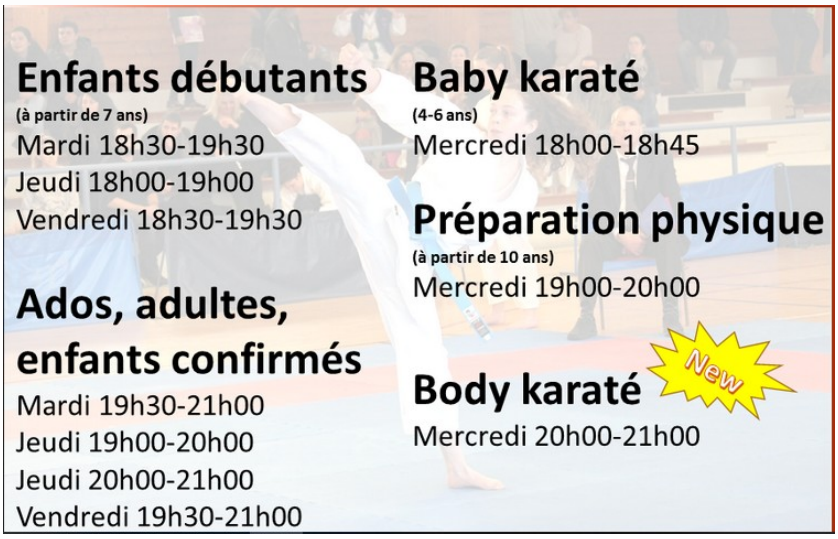

Salle d'évolution de l'école maternelle www.karatecras.com

Atout Cras !

2 cours de gymnastique

Gym douce et étirements mercredi de 17H30 à 18H30
Gym sportive mercredi de 18H30 à 19H30 salle des fêtes

Activité de Marche Nordique

Le vendredi de 18h à 19h30 suivant un calendrier défini à l'avance, 14 sorties sur l'année.

Section loisirs

à partir de 14h à la salle des fêtes
Mardi 20 novembre 2018 : « **Mondée**, du cassage au cerneau »
Mardi 18 décembre : **cuisine**

ufolep TOUS LES SPORTS AUTREMENT ISÈRE

Ecole multisports pour les enfants 4-8 ans
Le mercredi de 16 à 17h salle des fêtes

CCAS

Rappel : Le 1er mercredi de chaque mois, **après-midi récréatif**, à la salle communale de Morette, autour de divers jeux de société.

Rendez-vous les 7 novembre 2018, 5 décembre 2018.

Etat civil

Georges Mazon nous a quitté en août dernier.

Ce monsieur discret âgé de 94 ans habitait au Bourg avec son épouse.

Né à Tullins en 1924, sa famille s'installe près de Tunis, où il passe son enfance et son adolescence. En juin 1943, alors que les alliés viennent juste d'achever la libération de la Tunisie, il s'engage dans le Génie où, en tant que mécanicien, il participe à l'entretien des véhicules militaires. Il débarque en Provence en août 1944 avec le Corps expéditionnaire français et participe aux campagnes de France et d'Allemagne. Démobilisé en 1946, il retourne en Tunisie où il se marie avec Henriette. Deux filles naissent de ce mariage. Georges exerce un emploi dans les chemins de fer tunisiens. En 1957, l'indépendance de la Tunisie contraint la famille à s'installer en région parisienne.
Dans les années cinquante la famille Mazon fait l'acquisition d'une petite maison à Cras, qui sert de résidence secondaire durant de nombreuses années. Ce lieu tant apprécié par la famille devient en 1979 la résidence principale du couple qui y passe une paisible retraite.
La municipalité renouvelle ses condoléances à son épouse et à ses filles.

Liste électorale

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.
L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.
En dehors de cette situation, l'**inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire**.
Il faut s'inscrire à la mairie de son domicile… avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité récente.

Accueil en Mairie

Jours	Horaires
Lundi après-midi	**de 14h à 17h**
Mercredi matin	**de 9h à 12h**

Sur rendez-vous, tous les jours :
Accueil téléphonique au 04 76 07 94 10
par mail **mairie.cras@laposte.net**
par internet sur **www.cras38.fr/**

Taxe Ordures ménagères

Vous êtes propriétaire de votre habitation, vous avez reçu votre **avis de taxe foncière 2018**.
Une ligne concernant l'enlèvement des ordures ménagères apparait désormais sur cet avis.

Précédemment, vous acquittiez la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Elle était basée sur la composition de votre foyer.

Dans un souci d'harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire, avec la volonté de réduire les impayés et d'améliorer la qualité du service proposé aux habitants, les élus du territoire ont voté le passage à la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères** lors du conseil communautaire du 28 septembre 2017.

Cette taxe s'élève à 9,91 % de la base locative de votre propriété bâtie qui figure dans les détails de votre avis d'imposition.

Vous ne payez plus la redevance pour 2018.

Vous réglez votre TEOM en même temps que votre impôt foncier, puisqu'elle figure sur l'avis d'imposition que vous avez reçu.

Le paiement s'effectue auprès de la Trésorerie de Tullins.

Pour tout renseignement sur le montant de l'impôt : CDIF SUD ISERE Grenoble ou *impots.gouv.fr*

Chantier de la fibre optique à Cras

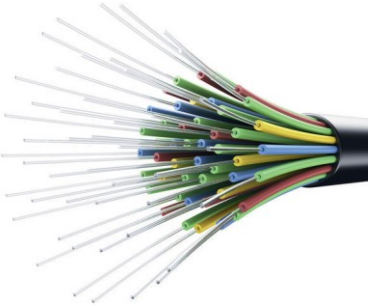

Le Conseil Département de l'Isère (CD38) a délégué à la société Circet la phase 1 de la mise en place de l'Internet Très Haut Débit (THD) à Cras et dans les environs. Un câble de 864 fibres allant de Tullins à Chantesse traversera le village en suivant le parcours de la départementale 153.

Ce réseau sera complètement enterré. En effet, le département a obtenu l'accord d'Orange pour utiliser les fourreaux existants qui amènent la téléphonie au village. Seule une petite tranchée de quelques mètres sera ouverte au carrefour de la Bascule (croisement des deux départementales 153 et 201) pour préparer le point de livraison du village.

La société Circet dispose de 8 mois pour réaliser cette tâche : les travaux doivent être achevés au plus tard en mai 2019.

Le site Isère THD (www.iserethd.fr) donne les dates prévisionnelles du planning d'installation de la fibre optique (phases 2 & 3) : les premières prises seront déployées à Cras en 2020.

Syndicat Scolaire Des 5 écoles

Cras . Morette . Chantesse . Vatilieu . Notre Dame de l'Osier

2018 - 2019

Pour une question sur les temps de **transport**, de **garderie**, ou de **temps péri scolaires**
Contactez **Syndicat Scolaire Intercommunal**
Mairie de Notre Dame de l'Osier
Tél : 04 76 38 93 59 ou mail : ***sy.scolaire@laposte.net***

Pour une question sur les temps de **cantine**, rencontrez **la mairie** de l'école.

L'équipe garderie - cantine – Temps Activité Péri scolaire qui encadre les enfants.

Isabelle Crepin, Marie-Claire Michallat, Mireille Sol, Isabelle Guillon, Marie-Laure Gavin, Margaux Sauteron et Nathalie Aiello (absente sur la photo)

TAP – Temps d'activité périscolaire
Depuis la rentrée de septembre, le Syndicat scolaire a intégré au programme annuel des TAP des animations proposées par des intervenants extérieurs, en plus des activités programmées (jeux, activités manuelles, coloriage, jeux de construction). L'UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) est intervenue auprès des élèves cralins et morettins pour ce début de 1er trimestre en dispensant une :

- Initiation aux gestes qui sauvent le lundi avec des CE2 et quelques CE1.
- Initiation à la pratique du Floorball (hockey sur goudron), la mardi avec les CE1
- Initiation à la pratique du Tchoukball (sport collectif mélangeant le handball, le volley, et bien d'autres !) avec les CM1.

Aussi les CM2 ont pratiqué le roller avec un encadrant de Sport 38.

A la rentrée des vacances de Toussaint, les enfants choisiront les nouvelles activités qu'ils souhaitent découvrir ou redécouvrir, et ce jusqu'à la fin du 1er Trimestre.

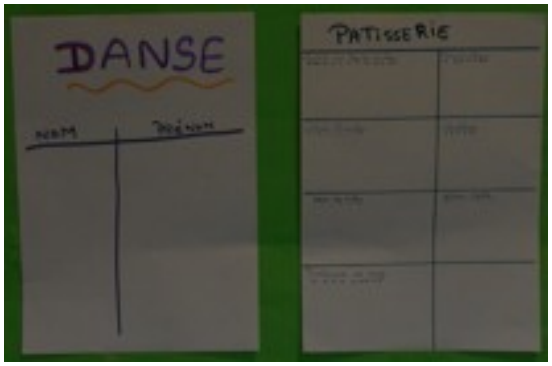

Cross du collège pour les classes de 6ème - 5ème – 4ème

5 cralins sur les podiums !
Kléane, Mathilde, Arthur, Erwann, Noé

Bravo à eux !

Echos du Conseil Municipal

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou via le site internet de la commune, http://www.cras38.fr/. Seules sont présentées ci-dessous, de manière résumée, les délibérations.

Conseil municipal du 9 juillet 2018

2018-23 : POSE DE CAMERAS DE SURVEILLANCE AUX ABORDS DE LA SALLE M. GAILLARD

Car la commune rencontre régulièrement des cas de vandalisme aux abords de la salle Marcel GAILLARD. Les membres du conseil, après débat, décident la pose de caméras de surveillance et mandatent le Maire pour mettre en œuvre toutes les modalités : avis et devis.

2018-24 : DEVIS RÉPARATION DU TRACTEUR DE MORETTE : UTILISATION MUTUALISÉE
Le tracteur, propriété de la commune de Morette, figurant dans la convention de mutualisation de matériel et de déneigement des deux communes est défectueux. Un devis de réparation a été établi pour une remise en état et s'élève à 4696.00 €HT, auquel il convient de rajouter 150.00€ HT de transport. Il est décidé de prendre à charge la totalité de la réparation afin de pouvoir continuer à bénéficier du service de ce matériel.
2018-25 : LABELLISATION DU CONTRAT « MAINTIEN DE SALAIRE » avec versement à compter du 1er septembre 2018, d'une participation forfaitaire mensuelle de 18.00€ à tous les agents pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance Maintien de Salaire labellisé ; et de proratiser cette participation en fonction du temps de travail de l'agent.
2018-26 : INSCRIPTION D'UN ANCIEN COMBATTANT 14-18 SUR LA STELLE DU MONUMENT AUX MORTS :
Il conviendrait de rajouter sur la plaque du monument aux morts le nom de cette personne, personne ayant été mobilisée lors du conflit de 14-18, et étant à ce moment là, domiciliée à Cras, originaire de Buffard (Doubs).

Conseil municipal du 12 septembre 2018

2018-27 : DÉCISION MODIFICATIVE pour régulariser les écritures d'ordres concernant l'amortissement pour un montant de 1.48€.
2018-28 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL : ÉQUIPEMENT, POSE DE CAMERAS, TRAVAUX DE RESEAUX.
2018-29 : PROJET DE CONVENTION « DENEIGEMENT » PAR LA COMMUNE ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'UNE SECTION DE LA RD 153 du PR 4+120 au PR 5+550 et de la RD 153 du PR 0+656 au PR 3+410
2018-30 : DÉSIGNATION D'UN TITULAIRE ET D'UN SUPPLÉANT – COMMISSIONS SMVIC
Commission Gouvernance : Titulaire : Nicole DI MARIA ; Suppléant : Jean-Marie DELACOUR
Commission Mobilité / Transport : Titulaire : Didier WATRÉ ; Suppléant : Guido MARTOIA

DIVERS :
- Compteur « Linky » : Le Maire rend compte de l'entretien qu'elle a obtenu auprès de Monsieur Fauron, Ingénieur ENEDIS, Correspondant privilégié des Collectivités Publiques.
Bref rappel de l'évolution des compteurs : 1946, compteur traditionnel de couleur noire, puis en 1960 le compteur bleu et depuis 1990 le « compteur intelligent » de couleur blanche, Linky étant la marque du compteur retenu.
La mise en place d'un tel compteur relève d'une directive européenne validée par les pouvoirs publics, donc une obligation légale.
Une expérimentation a eu lieu entre 2009 et 2011 et le déploiement est en cours depuis 2015 et devra être terminé en 2021.
Pour mémoire, le Maire rappelle que la compétence concernant la distribution d'électricité appartient au SEDI (syndicat des énergies du département de l'Isère). C'est le SEDI qui est propriétaire des compteurs et qui en confie l'exploitation à ENEDIS.
En matière juridique, la commune n'est donc pas compétente en ce qui concerne l'installation ou pas des dits compteurs.
Le déploiement, pour CRAS, est prévu à partir de novembre 2018 et sera réalisé par l'entreprise AIRRRIA domiciliée à MEYLAN.
Un numéro d'appel gratuit est mis à la disposition des usagers pour répondre à toutes les questions ou interrogations quant à l'installation de ce nouveau compteur**. O8 00 05 46 59**

- **Point sur les travaux** : mise en place des mesures de sécurité sur la voirie communale « chemin des Etangs » - marquages au sol + glissière de sécurité.

Intercommunalité

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté
Maison de l'intercommunalité
7 rue du colombier 38160 Saint-Marcellin
04 76 38 45 48

"*Paysages de la vallée aux 600 000 noyers*"

Visite guidée de l'exposition temporaire à 15h30

Dimanche 04 novembre

De tous les paysages de l'Isère, le pays de la noix est sans doute celui où l'agriculture a laissé la plus forte empreinte. Avec ses milliers de noyers plantés selon une trame rigoureuse et la présence de nombreux séchoirs à noix, la vallée révèle un paysage de savoir-faire d'une grande cohérence.

Salon de la noix et des produits du terroir les 24 et 25 novembre 2018

(organisé par la Ville de Vinay)

L'épopée du casseur de noix

Samedi 24 novembre 2018
Visite théâtralisée
Durée 45 min à partir de 6 ans

Territoire de mémoire(s) 1918-2018

Vendredi 30 novembre 2018 Conférence d'histoire de l'art par Pascale Riou, historienne de l'art **Les femmes artistes dans les années 1910-1920 à 18h30**

Petite enfance : modes de garde

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant (0-3 ans) ?
Vous voulez connaître les possibilités présentes sur le territoire ?
Le relais infos familles est votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans vos démarches et pour vous mettre en relation avec les bons interlocuteurs de la petite enfance.
A l'espace enfance jeunesse (avenue Brun-Faulquier, Vinay) 04 76 64 09 50
A la maison de l'intercommunalité (7 rue du colombier, Saint-Marcellin) 04 76 64 86 84

Santé, sécurité

Vous avez entre 16 et 60 ans ? Vous souhaitez vous rendre utile et aider les autres ?

Vous pouvez devenir sapeurs-pompiers volontaires !

Le volontariat est **un engagement citoyen**.
Il est le socle de l'organisation des secours en France. Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le sapeur-pompier volontaire participe, aux côtés des pompiers professionnels, à l'ensemble des services d'incendie et de secours.

80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires
Ils exercent leurs missions en parallèle de leurs études ou de leur métier. Pendant leur première année, ils reçoivent une formation initiale équivalente à celle des sapeurs-pompiers professionnels, mais également une formation continue adaptée tout au long de leur engagement.
En fonction de ses disponibilités, le sapeur-pompier volontaire effectue en moyenne 6 interventions par mois.

Vous souhaitez rejoindre les près de 200 000 sapeurs-pompiers volontaires ?

Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec la
CASERNE DE TULLINS AU 04 76 27 98 85
Pour en savoir plus = *https://www.interieur.gouv.fr*

Edition Auvergne-Rhône-Alpes

Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

Vous trouverez le dernier bulletin de santé du végétal :
sur le site de la FREDON Rhône-Alpes,
et sur le site de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes.

Au sommaire :

Pyrale du buis : les chenilles de troisième génération sont arrivées.
Processionnaire du pin : les premiers pré-nids sont observés.
Tigre du platane : les migrations vers le tronc vont débuter.
Oïdium de platane : la maladie se stabilise.
Mineuse du marronnier : le troisième vol est terminé.
Ambroisie : les ambroisies en graines sont observées.
Tigre du poirier : diminution des populations adultes.

Source de vie Association laïque écoute et accompagne les personnes malades ou les personnes agées et leurs proches. Les bénévoles interviennent en EHPAD (dont Notre Dame de l'Osier) , en milieu hospitalier (Hôpital Rives, Tullins) et parfois à domicile.

En savoir plus *www. sourcedevie.net* ou contact@sourcedevie.net ou 04 76 22 15 50

Urgences médicales : **0810 015 033**
Pharmacie de garde : **118 418 et dites pharmacie**
www.3237.fr sur Internet

Associations

Atout Cras !

REPAS POTEE CAMPAGNARDE
11 NOVEMBRE 2018

Venez partager en famille ou avec vos amis un repas convivial à la salle des fêtes Marcel Gaillard

A partir de 12h00

Ambiance musicale et jeux

Inscription au repas obligatoire avant le 5 novembre

Nous recherchons des bénévoles pour aider à la préparation. Rendez-vous à la salle des fêtes le 11 novembre à partir de 09h30

Atout Cras 12, route des écoles 38210 Cras
email : atout.cras@gmail.com - blog : atoutcras.over-blog.com
Ne pas jeter sur la voie publique